

Activités associatives diverses (34)

En bref

Le secteur des activités associatives est un secteur atypique où se retrouvent des associations aussi diverses que des syndicats, des fédérations représentant des entreprises, des mouvements religieux, des mouvements de jeunesse, des associations de défense de l'environnement, des partis politiques, des ONG, ... ainsi que les organismes extra-territoriaux dont l'OTAN.

Les entreprises ainsi que l'emploi de ce secteur sont principalement situés à Bruxelles-Capitale (en comparaison à l'ensemble des secteurs). Cela s'explique par la présence dans la capitale d'un certain nombre d'organisations représentatives de fédérations et de professions. C'est un petit secteur en termes d'emplois ; il représente 1,3 % des postes de travail salarié belges, tous secteurs confondus et 3 % de l'ensemble des établissements belges. Le sous-secteur des organisations associatives peut cependant compter sur de nombreux bénévoles qui, s'ils ne sont pas rémunérés, participent pleinement aux activités qu'ils rendent possible. Ce secteur représente néanmoins plus de 50.000 postes de travail salariés en Belgique et plus de 12.000 en Wallonie.

La crise sanitaire a frappé différemment les entreprises du secteur selon qu'elles soient des organismes représentant des groupes professionnels ou des organisations associatives. De manière générale, la situation financière des associations s'est détériorée en 2020.

En effet, la crise sanitaire de 2020 a stoppé net toute vie sociale et regroupement au sein des nombreuses associations actives dans tous les domaines. Toutes les manifestations prévues, souvent indispensables au financement des organisations associatives ne pouvant compter que parfois partiellement sur les subsides, ont été annulées. La survie d'une partie de ce tissu social pourrait dès lors se jouer dans les prochains mois.

Les organismes représentant des groupes professionnels sont, comme toutes les entreprises, confrontées à une réorganisation de leurs activités suite aux adaptations rendues indispensables par la pandémie (distanciation sociale, nettoyage et désinfection, télétravail, ...). Leur rôle particulier les a aussi placés au cœur de la gestion de la crise économique engendrée par les mesures contre la pandémie et dont les effets se font de plus en plus sentir au cours des mois.

	Nombre d'établissements en 2019	Nombre de postes de travail salarié en 2019	Nombre de travailleurs indépendants en 2019 (1)
Wallonie	3.057	12.497	87
Bruxelles-Capitale	2.970	23.568	22
Flandre	2.721	14.718	64
Belgique	8.748	50.783	173

Sources : ONSS - statistiques décentralisées juin 2019 et INASTI 2019, calculs le Forem

(1) Les indépendants exerçant en Belgique et résidant à l'étranger sont comptabilisés uniquement au niveau du pays. La somme des indépendants pour les 3 régions peut donc être inférieure au nombre d'indépendants en Belgique.

En détail

Description du secteur

Le secteur des activités associatives diverses est composé de 4 sous-secteurs (1) :

- **Activités des organisations économiques, patronales et professionnelles (941).** Ce sous-secteur englobe les organisations dont les membres ont pour intérêt essentiel le développement et la prospérité des entreprises relevant d'une certaine activité ou profession ou croissance économique et la vie d'une région géographique ou d'une subdivision politique déterminée, indépendamment du genre d'activité ; les activités des fédérations d'associations de ce type ; les activités des chambres de commerce, des corporations etc. ; la diffusion d'informations, la représentation auprès des organismes publics, les relations publiques et les négociations collectives des organisations patronales et économiques ; les activités des organisations dont les membres s'intéressent principalement à une discipline, à une profession ou à un domaine technique particulier, telles que les associations de médecins, de juristes, de comptables, d'ingénieurs, d'architectes, etc. ; les activités des associations de spécialistes qui exercent des activités à caractère scientifique, intellectuel ou culturel, telles que les associations d'écrivains, de peintres, d'artistes, de journalistes, etc. ; les activités des organisations philosophiques ; la diffusion d'informations, l'élaboration de normes déontologiques et le contrôle de leur respect, la représentation auprès des organismes publics et les relations publiques des organisations professionnelles.
- **Activités de syndicats de salariés (942).** Ce sous-secteur comprend les activités des associations dont les membres sont des salariés ayant pour objectif essentiel de faire connaître leurs vues sur les conditions salariales et les conditions de travail et de s'organiser en vue d'une action concertée (syndicats de salariés d'une entreprise, fédérations et confédérations syndicales organisées selon des critères professionnels, régionaux, structurels ou autres).
- **Activités des autres organisations associatives (949).** Ce sous-secteur reprend les activités des organisations religieuses ou des particuliers fournissant des services directement aux fidèles dans les églises, mosquées, temples, synagogues ou dans d'autres lieux de culte; les organisations politiques et les organisations associatives non définies ailleurs (associations pour la défense des touristes, associations d'automobilistes, associations de consommateurs, associations de jeunes, associations d'étudiants, amicales, associations pour la protection des animaux, associations pour la prévention de la santé, etc.)
- **Les organismes extra-territoriaux (990).** Ce sous-secteur couvre les activités des organisations internationales (telles que l'Organisation des Nations unies, l'Union Européenne, l'Association européenne de libre-échange, l'Organisation de coopération et de développement économique, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, etc.) et les activités des missions diplomatiques et consulaires lorsqu'elles sont recensées par le pays d'implantation plutôt que par le pays qu'elles représentent.

Le secteur aujourd'hui

Le secteur des activités associatives diverses est principalement situé à Bruxelles où, comparativement à tous les secteurs, il occupe une place très importante. En effet, c'est au sein de la capitale que l'on retrouve la plupart des associations et fédérations mais aussi la plupart des organismes extra-territoriaux.

C'est un petit secteur en termes d'emplois et au niveau des entreprises : il représente 1,3 % des postes de travail salarié belges, tous secteurs confondus et 3 % de l'ensemble des établissements belges. La particularité des activités au sein des organisations associatives est de reposer sur le bénévolat qui, s'il n'est pas rémunéré, preste une grande partie des activités du secteur. Ces activités sont menées dans des domaines très variés (allant du soutien religieux à l'offre d'activités pour jeunes en passant par l'aide au plus démuné ou au développement d'actions environnementales?; participant au maintien d'un tissu social et d'une cohésion sociale. Cela représente néanmoins plusieurs milliers d'emplois en Wallonie.

Les associations ont été particulièrement frappées par la crise sanitaire, elles dont les activités reposent en grande partie sur le bénévolat et l'implication sociale des personnes. Le confinement a en effet paralysé l'ensemble des acteurs dont le rôle social est pourtant particulièrement nécessaire en ces temps d'isolement imposé.

Le baromètre des associations 2020 dressé par la BNB à la demande de la fondation Roi Baudouin indique que la situation financière des associations s'est dégradée en 2020 en raison de la crise sanitaire. Si les subsides publics (pour celles qui en bénéficient) continuent de supporter les organisations associatives, toutes n'en disposent pas et les autres sources de financement (généralement les dons et les bénéfices générés par les activités) ont notablement diminué. Le secteur devra au cours des mois à venir mettre en œuvre toute sa créativité et solidarité pour répondre aux besoins d'activités lors du déconfinement progressif qui s'annonce tout en maintenant sa capacité d'agir en trouvant de nouveaux financements et en reconstituant les équipes de bénévoles à la base de leur fonctionnement.

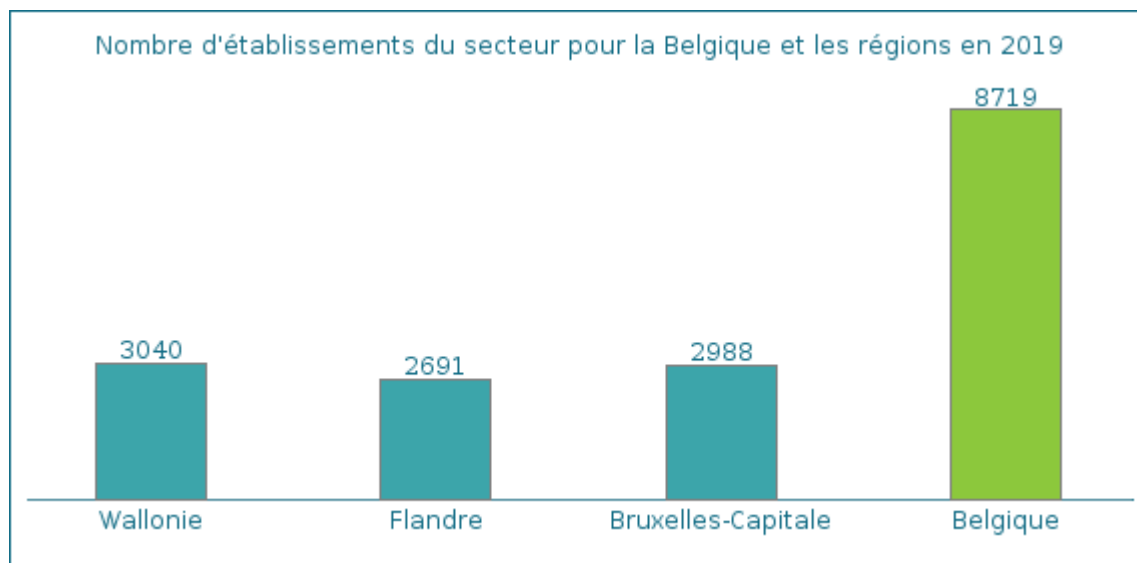
(1) SPF Economie, P.M.E., Classes Moyennes et Energie, NACE-BEL 2008 Nomenclature des activités économiques avec notes explicatives

Positionnement économique du secteur

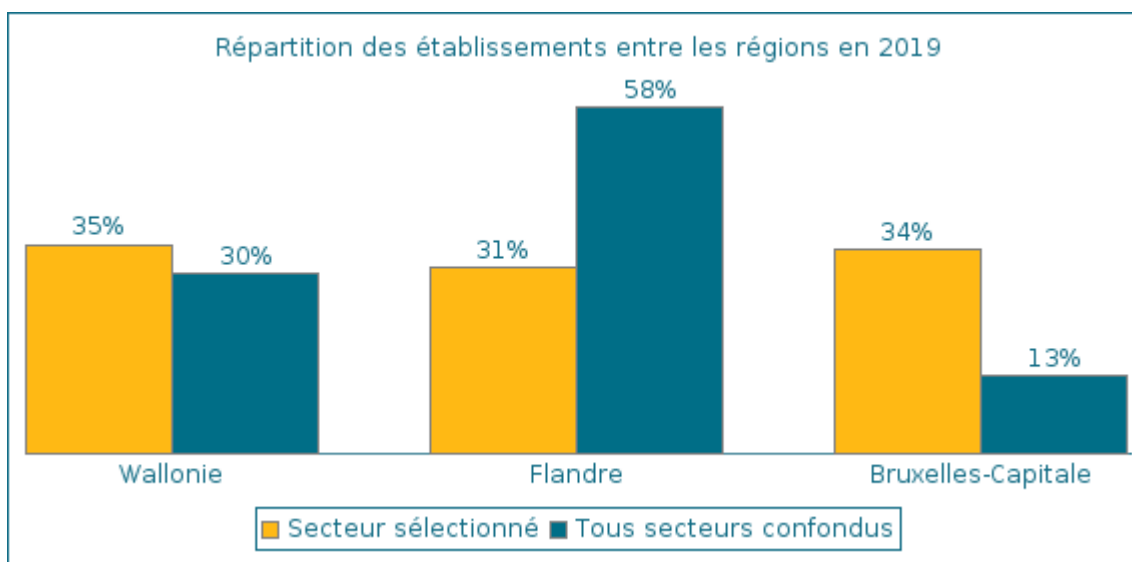
Entreprises du secteur

Belgique

En 2019, 8.719 établissements sont recensés dans le secteur des activités associatives diverses. Contrairement aux autres secteurs, 35 % des établissements du secteur des activités associatives diverses sont situés en Wallonie, 31 % en Flandre et 34 % à Bruxelles-Capitale. Cette répartition, presque égalitaire entre les différentes régions, est particulière à ce secteur. À Bruxelles-Capitale, les organisations les plus nombreuses sont des organisations patronales, économiques et professionnelles alors qu'en Wallonie et en Flandre, ce sont les organisations religieuses et philosophiques.



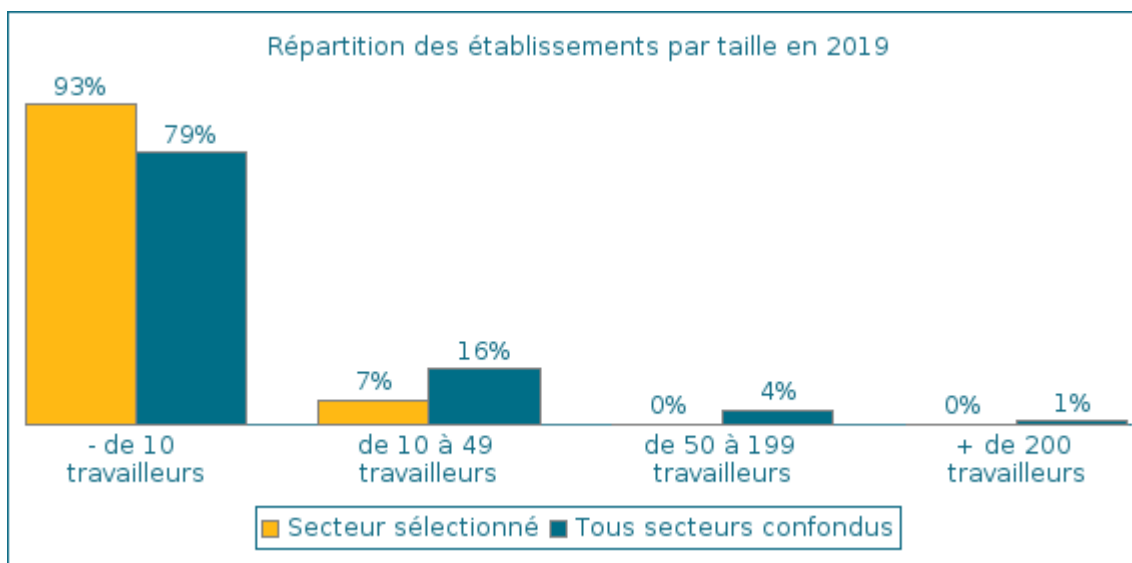
Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

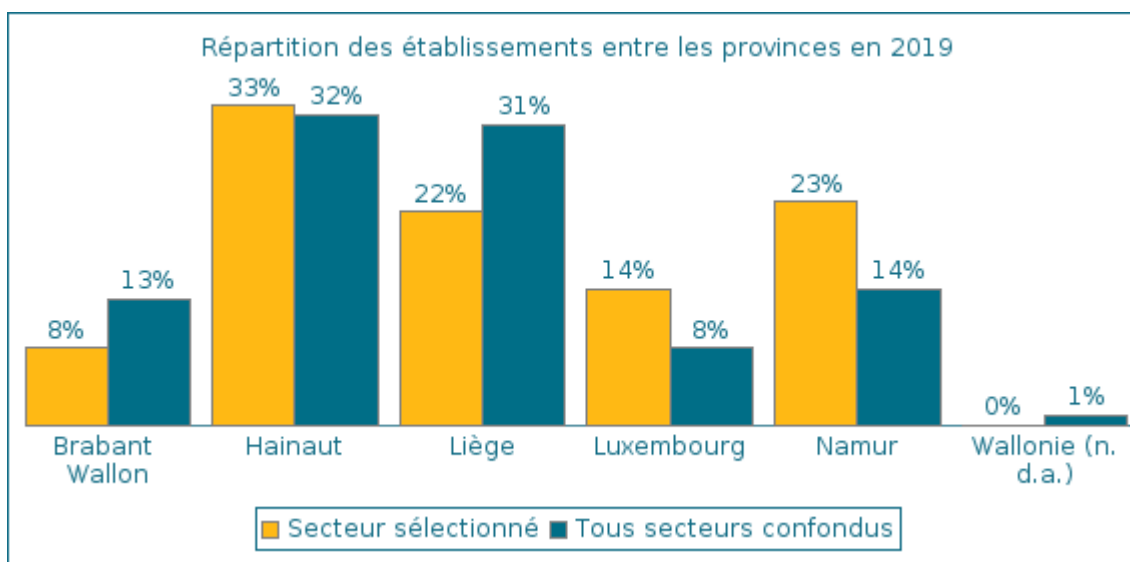
Wallonie

En 2019, la Wallonie comptait 3.040 établissements du secteur des activités associatives diverses, soit 3,5 % de l'ensemble des établissements wallons. La quasi-totalité des établissements emploie moins de 10 travailleurs (93 % plus exactement) et 7 % emploient entre 10 et 49 travailleurs. Cette ventilation des établissements du secteur selon la taille diffère quelque peu de celle de l'ensemble des établissements tous secteurs confondus ; le secteur des activités associatives diverses compte proportionnellement plus de très petits établissements que la moyenne.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

C'est en Province de Hainaut qu'est située la majorité des établissements (33 %). Les Provinces de Liège et de Namur comptent pour chacune 22 % et 23 % des établissements. Cependant, par rapport à l'ensemble des établissements wallons, ce sont les Provinces de Namur et de Luxembourg qui se distinguent puisqu'elles comptent proportionnellement plus d'établissements du secteur des activités associatives diverses que d'établissements tous secteurs confondus.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

Emploi dans le secteur

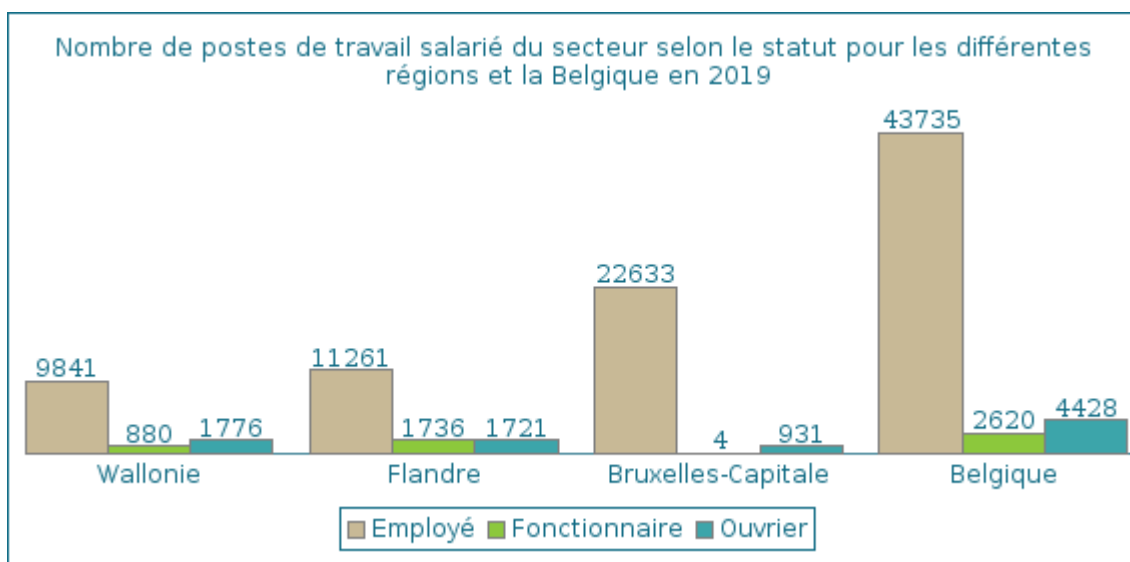
Niveau d'emploi

Belgique

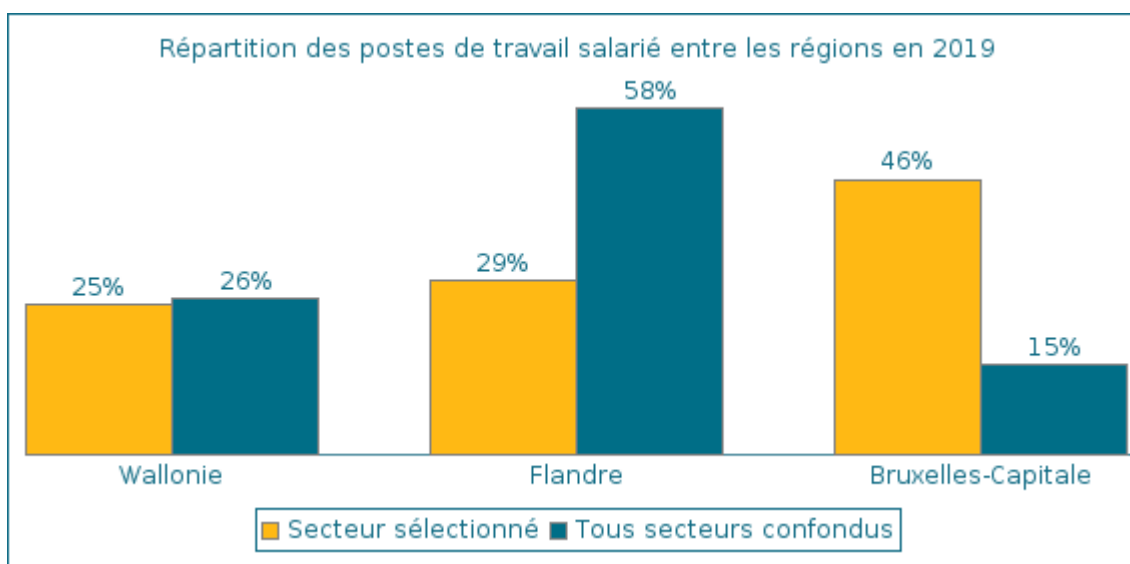
Le secteur des activités associatives diverses compte 50.783 postes de travail salarié (1) en 2019, ce qui représente 1,2 % de l'ensemble des postes de travail du territoire belge. Parmi ces postes de travail, 86 % sont occupés par des personnes ayant le statut " employé ", 9 % avec le statut " ouvrier " et 5 % avec celui de " fonctionnaire ".

C'est à Bruxelles-Capitale que l'on retrouve le plus grand nombre de postes de travail salarié appartenant au secteur des activités associatives diverses (46 %) tandis que la Flandre en compte 29 % et la Wallonie 25 %. En comparaison à l'ensemble des postes de travail tous secteurs confondus, Bruxelles-Capitale concentre un plus grand nombre de postes de travail salarié du secteur des activités associatives diverses ; pour la Flandre, la situation est inverse et pour la Wallonie, c'est quasi le statu quo.

Quelque 60 % des postes de travail salarié font partie du sous-secteur des autres organisations associatives : organisations religieuses et philosophiques, (30 % des postes de travail de ce sous-secteur) ; les associations de jeunesse (13 % des postes) ; les associations pour l'environnement et la mobilité (8 %) et diverses associations et mouvements dont les mouvements politiques par exemple. Le sous-secteur des activités d'organisations économiques, patronales et professionnelles représente 22 %?; les activités de syndicats de salariés 12 % et les organismes extra-territoriaux 6 %.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

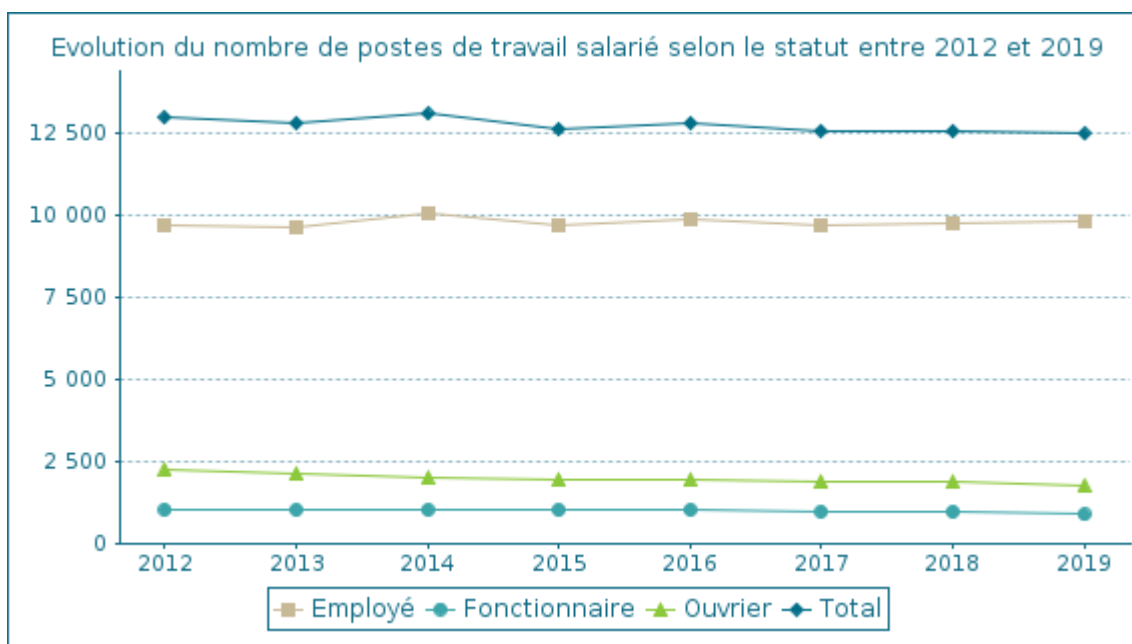


Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

Wallonie

En Wallonie et pour l'année 2019, 12.497 postes de travail salarié ont été recensés pour le secteur des activités associatives diverses. Ces postes de travail représentent 1,2 % de l'ensemble des postes de travail wallons. Depuis 2012, le nombre de postes de travail dans le secteur des activités associatives diverses est stable avec une légère baisse : il est passé de 12.994 en 2012 à 12.497 en 2019, soit une diminution de moins de -3,8 %. Cette évolution cache cependant des disparités entre sous-secteurs. Ainsi, les organisations économiques, patronales et professionnelles connaissent une augmentation de leur effectif (+258 postes entre 2012 et 2019)?; alors que les syndicats voient leurs effectifs diminuer (-939 postes).

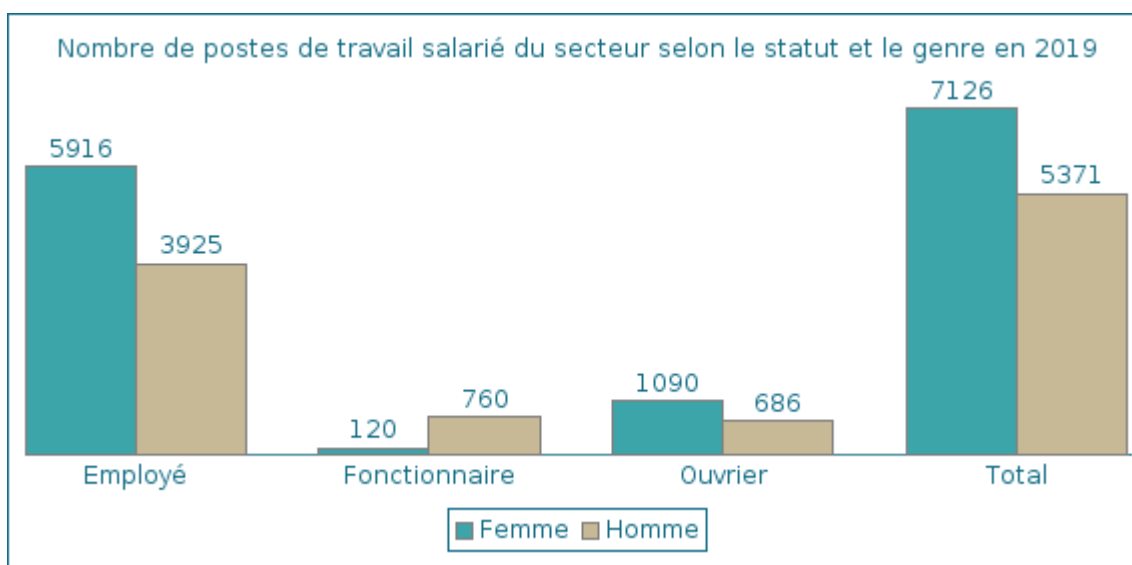
La majorité des postes de travail salarié appartient au sous-secteur des autres organisations associatives (75 %), 8 % à celui des activités de syndicats de salariés, 13 % à celui des activités d'organisations économiques, patronales et professionnelles et 4 % aux organismes extra-territoriaux.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2012-2019, calculs le Forem

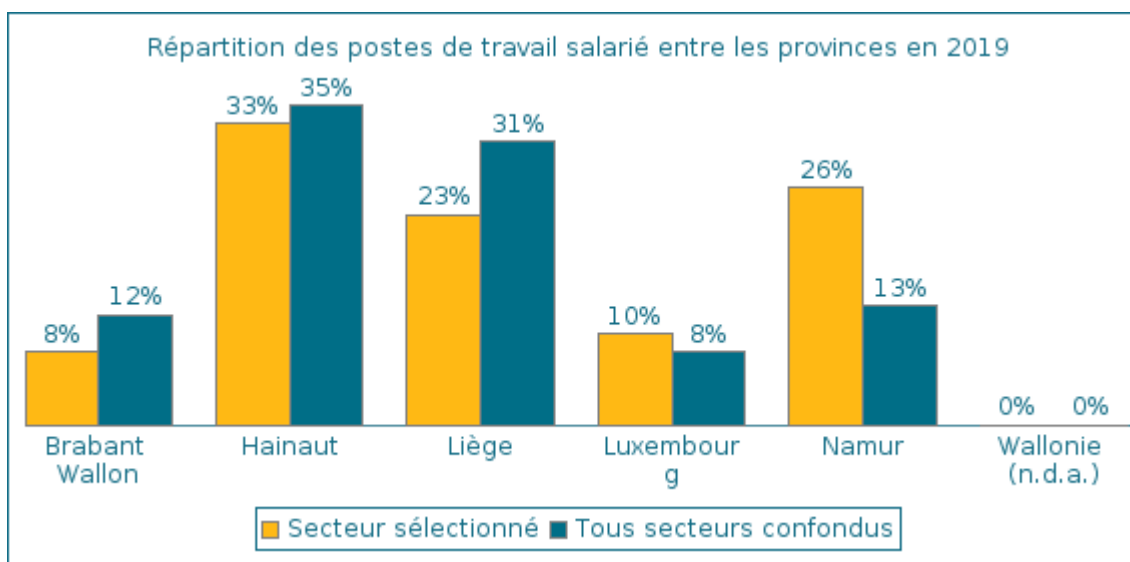
En 2019, un peu plus de la moitié des postes de travail du secteur des activités associatives diverses est occupé par des femmes (57 % plus exactement) et 43 % par des hommes. Le secteur est plus "féminisé" que l'ensemble des secteurs wallons où 50,4 % des postes sont occupés par des femmes et 49,6 % par des hommes.

79% des postes de travail sont occupés par des personnes ayant le statut employé, 14 % celui d'ouvrier et 7 % celui de fonctionnaire.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

La Province de Hainaut compte 33 % des postes de travail salarié du secteur des activités associatives diverses, celle de Namur 26 % et celle de Liège 23 %. Cependant, en comparaison à la ventilation des postes de travail salarié de l'ensemble des secteurs wallons, la Province de Namur et la Province de Luxembourg se distinguent puisqu'elles comptent proportionnellement plus de postes de travail salarié.



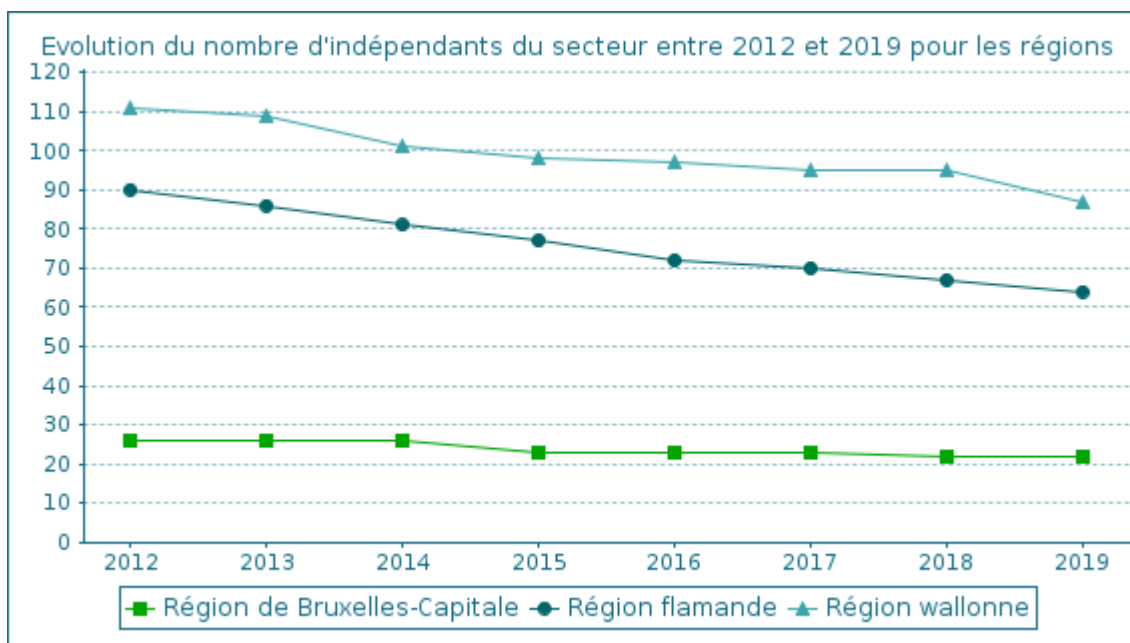
Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

Les indépendants

En 2019, 173 travailleurs indépendants (2) sont recensés dans le secteur des activités associatives diverses. 50 % de ces travailleurs indépendants sont wallons.

Entre 2012 et 2019, en Wallonie, le nombre d'indépendants dans ce secteur a baissé (-22 %) ; mais étant donné le faible nombre d'indépendants, la baisse n'est que de 24 indépendants.

En 2019, en Wallonie, 57 indépendants travaillent en activité principale dans le secteur des activités associatives diverses?; principalement au sein des activités des organisations économiques, patronales et professionnelles.



Source : INASTI 2012 - 2019, calculs le Forem

Associations sectorielles

Ci-dessous vous trouverez une liste non-exhaustive d'associations sectorielles (fédérations patronales, associations paritaires, centres de compétences, clusters ou autres).

APEF	Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation http://https://www.apefasbl.org/
CCI	Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de Belgique http://https://belgianchambers.be/fr/
FEONG asbl	Fédération des employeurs ONG ASBL http://https://www.feong.be
Ressources	Fédération des entreprises d'économie sociale active dans le recyclage et la réutilisation http://https://www.res-sources.be//
UNIPSO	Union des Entreprises à profit social http://www.ufenm.be

Commissions paritaires

Ci-dessous vous trouverez les principales commissions paritaires liées au secteur.

Numéro de la CP	Intitulé de la CP
100	Commission paritaire auxiliaire pour ouvriers
200	Commission paritaire auxiliaire pour employés
218	Commission paritaire nationale auxiliaire pour employés
329	Commission paritaire pour le secteur socio-culturel
330	Commission paritaire des établissements et des services de santé
337	Commission paritaire pour le secteur non-marchand

Métiers du secteur

Les métiers les plus demandés par le secteur d'activités, c'est-à-dire classés par ordre décroissant du nombre d'opportunités d'emploi gérées par le Forem en 2020 en provenance de ce secteur.

[Animateur/animateur spécialiste d'activités culturelles et techniques \(23132\)](#)

Métiers du groupe: Responsable de structures d'animations culturelles et techniques (2313202), Animateur nature environnement (2313203), Animateur socioculturel (2313204), Animateur d'activités culturelles et techniques (2313201)

[Agent administratif/agente administrative d'entreprise \(12121\)](#)

Métiers du groupe: Aide-comptable (1212101), Employé administratif (1212104)

[Conseiller/conseillère en développement local \(23211\)](#)

Métiers du groupe: Conseiller en développement local (2321101)

Secrétaire bureautique polyvalent/polyvalente (12131)

Métiers du groupe: Secrétaire (1213101)

Chargé/chargée de communication (32213)

Métiers du groupe: Chargé de communication (3221301), Community manager (3221303)

Intervenant/intervenante d'action sociale (23112)

Métiers du groupe: Conseiller conjugal et familial (2311202), Assistant social (2311201)

Assistant/assistante de direction (12133)

Métiers du groupe: Assistant de direction (1213301)

Educateur-intervenant éducatif/éducatrice-intervenante éducative (23151)

Métiers du groupe: Educateur (2315102), Intervenant en accompagnement médicosocial (2315103), Responsable de service éducatif (2315101)

Juriste (32141)

Métiers du groupe: Avocat (3214101), Huissier de justice (3214102), Notaire (3214104), Juriste (3214103)

Employé/employée de ménage à domicile (11111)

Métiers du groupe: Employé toutes mains (chez un particulier) (1111104), Aide-ménager (1111105)

Technicien/technicienne des services comptables (12142)

Métiers du groupe: Comptable (1214201)

Responsable pédagogique (22213)

Métiers du groupe: Responsable de centre de formation (petite structure) (2221301), Coordinateur technique de formation (2221303), Responsable pédagogique (2221302)

Conseiller/conseillère en emploi et insertion professionnelle (23221)

Métiers du groupe: Accompagnateur socioprofessionnel (2322102), Conseiller en emploi et insertion professionnelle (2322101)

Collaborateur/collaboratrice juridique (32142)

Métiers du groupe: Collaborateur juridique (3214201)

Formateur/formatrice (22211)

Métiers du groupe: Formateur : agriculture (2221102), Formateur : fonction production (2221105), Formateur pour adultes (2221116), Formateur : services aux personnes (2221111), Formateur : production mécanique (2221107), Formateur : sciences (2221109), Formateur : services à la collectivité (2221110), Formateur : sciences humaines, économie, droit (2221108), Formateur : génie civil, construction, bois (2221106), Formateur : électricité, électronique (2221113), Formateur : arts (2221103), Formateur : échange et gestion (2221104), Formateur : formation générale, lettres et langues (2221114), Formateur : transformation (2221112), Formateur : information, communication (2221115)

Chargé/chargée d'analyses et de développement (32151)

Métiers du groupe: Chargé d'analyses et de développement (3215101)

Agent/agente d'accueil (12112)

Métiers du groupe: Réceptionnaire automobile (1211205), Agent d'accueil (1211201)

Secrétaire bureautique spécialisé/spécialisée (12132)

Métiers du groupe: Secrétaire comptable (1213207), Secrétaire médical (1213208)

Aide-soignant/aide-soignante (24111)

Métiers du groupe: Secouriste ambulancier (2411102), Aide-soignant (2411101)

Agent/agente d'enquêtes (12113)

Métiers du groupe: Responsable d'enquêtes terrain (1211302), Agent d'enquêtes (1211301)

Responsable administratif et financier/responsable administrative et financière (32113)

Métiers du groupe: Responsable administratif et financier (3211301)

Jardinier/jardinière d'espaces verts (41113)

Métiers du groupe: Jardinier (4111301), Agent d'entretien des espaces naturels (4111302)

Conducteur/conductrice de transport en commun (réseau routier) (43112)

Métiers du groupe: Conducteur d'autobus (4311202), Cocher (4311203), Conducteur de train touristique (4311204), Chauffeur d'autocar (4311201)

Technicien/technicienne des services administratifs (12141)

Métiers du groupe: Assistant de projet (1214101)

Créateur/créatrice de support de communication visuelle (32212)

Métiers du groupe: Graphiste infographiste (3221201), Motion designer (3221208), Directeur de création (presse, publicité, édition) (3221210), Web designer (3221209), Animateur film d'animation (3221211), Illustrateur (presse, publicité, édition) (3221205)

Codes NACE

Le secteur Activités associatives diverses est composé des codes Nace-Bel 2008 suivants :

94.1 Activités des organisations économiques, patronales et professionnelles

94.2 Activités des syndicats de salariés

94.9 Activités des autres organisations associatives

99.0 Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

N.B. Cette plateforme d'information donne un éclairage sur différentes facettes du marché de l'emploi: les secteurs d'activités, les métiers et professions, les études et formations professionnalisantes. Elle n'a pas de prétention à fournir une analyse exhaustive de tous les aspects de l'activité du marché du travail.